

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE.

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. BELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 455.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 25 MARS 1829.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un franc par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront bénéficier de recevoir la feuille, devront en payer le prix, ou les correspondants à les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne aux jours d'avance. On continuera à envoyer à ceux qui ne feraient pas leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six centimes pour la première fois, et trois centimes pour chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, payable d'avance, ou bien en plusieurs fois, pour la première insertion, et quatre centimes pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations de \$100 soient annulées, une le trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt-troisième jour de Février, mil-huit-cent-vingt-un, conjointement avec Charles et Porter comme administrateurs de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de N. Orleans, le 21 Mars, mil-huit-cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Gouv. de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur, D. A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat.

TRESORERIE DE L'ETAT, N. Orleans, 23 Février 1829.

Le public est prévenu que la collecte des taxes d'Etat imposées sur la paroisse d'Orléans pour l'année 1828, commencera le 25 Mars prochain, conformément aux lois existantes.

F. GARDER, Trésorier.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement de brick America, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY, Rue Royale, No. 67.

MIDON & CASSE—9 Barils Amidon et 4 sacs Casse, venant d'être débarqués de la golette Franklin, de St. Domingue, à vendre par

D. B. BORDWAT & Co. No. 10, rue Royale.

CHARLES MAURIAN, Avocat, a été nommé son étude dans l'arrondissement de la paroisse de St. Charles, Caliste Pollock et Wm. Howell, notaires, maison de Mr. Youcher, en bordure des rues de Chartres et Conti, où il appliquera sérieusement aux devoirs de sa profession.

Entreprendra en outre toute espèce de traduction, et de langues et Français.

LES Nos. 20, 21, 18, 10, ont été saisis le 24 Mars, venant au tirage de la Loterie de l'Eglise Catholique de St. Martin, ont fait gagner les lots suivants:

9 20 10 8000
8 18 10 1000
18 20 10 500
110 9 20 500.

10. 18—Un grand nombre de lots de 50 piastres &c.

Tous ces lots ont été payés au Bureau du Directeur, à des particuliers de cette ville.

31 janv. J. B. FAGET.

AVIS AUX PLANTEURS. Urban Planché et Co.

Au coin des rues Poydras et de la Nouvelle Levee, Tambour St. Marie, chez Ruben Bush & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtage, dans toutes ses branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 Esclaves de choix, nouvelle-ment arrivés de la Virginie.

Aussi, 20 chevaux de force, à vendre ou à échanger pour du sucre.

Le sousigné offre à vendre des articles suivants: 34 caisses sucre blanc de la Havane, 3 boucauds et 8 sacs café vert fin et gros grain, et 1 jarosse, en débarquement de la golette Humber, 38 demi barils sardines de Galice pressées, en débarquement du brick Oréon.

12 fév. SERAPHIN MICHIEL.

AVIS.—Le sousigné offre à vendre à la vente, une golette de 58 tonneaux, 3 tonneaux neuve, ainsi que sacs agrés et appareils, et c. de toute marchandise, et se trouve que 3 piastres d'impôt environ. Ladite golette est absolument capable pour les voyages de Tampico, ou de la Virginie. De plus, deux maisons situées dans la paroisse Dauphine, une grande et une petite, la petite a 6 appartements. Une autre maison sur les Bompars, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

Ainsi qu'une jolie propriété à l'entrée du faubourg de la Nouvelle Levee. Plus de détails sur demande.

16 mars. J. B. FAGET.

RECHES received from ship

Shepherdess, from Gottenburg, and for sale by M. J. A. Y. B. C.

1807 679 Charles, opposite Jefferson st

AVIS.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la Vve. Drexel sont priées de les présenter au sousigné, exécuteur testamentaire.

17 mars. A. DREUX.

Aux amateurs de beaux Chapeaux.

Les sousignés viennent de recevoir par le paquebot France, de New-York, un assortiment de superbes CHAPEAUX de différentes qualités, qui méritent d'être vendus avec une grande quantité de Bottes, Souliers et Gants, fins et communs.

27 fév. MATHEU & PINTA.

Rue de la Levee entre Conti et Bienville, N° 46.

Reçu par le navire Crescent, VENANT du Havre, et à vendre par Mme. Vve. Dupas, en charge des rues de Chartres et Toulouse:

Rosiers uniques ou Napoléons, Dites Triangles, Orangers nains, Fruits conservés en bouteilles, Sardines à l'huile et au beurre, Pâtés de lièvre, truffes.

30 Janvier—4 Vve. DUPAS.

PARTIE MARRON

Depuis le 26 du moi passé, de la sousignée, une négresse anglaise, parlant aussi le français, d'âge de 35 ans, marquée d'une tache française, marquée d'une tache française, très repêché, grosses lèvres.

Le jour de son départ elle avait une robe de cotonnade à carreaux, et un mouchoir jaune au cou.—On donnera cinq piastres de récompense à qui la conduira à la golette chez le sousigné. On poursuivra selon toute la rigueur des lois quiconque s'y opposera.

30 Janvier—4 Vve. DUPAS.

UN cabellero récemment arrivé de Madrid, en Espagne, qui pose les liliens, Anglais, Français, Espagnol et Italien y que ha sido empleado en el comercio y en la diplomacia, desea colocarse en un establecimiento de comercio, o servir de secretario a un caballero, que pasará a otro punto de la America a Egipto.

Por informes particulares averiguado ocurrido al Refectorio de este periódico. 18 marzo.

GOUVERNEUR DE LA PAROISSE de la paroisse et de la ville de la Nouvelle-Orléans, 9 Mars 1829.

Présent: Honorables J. B. FAGET, J. B. FAGET, J. B. FAGET.

Il est ordonné que la cession des créanciers, à titre de plus ordonné qu'une réunion de créanciers ait lieu en l'office de W. Y. Lewis, notaire public, le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de ladite pétition, pendant ce temps toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, sont suspendues; et il est de plus ordonné que Hilaire B. Cenas, ex. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absents.—Je certifie conforme l'extrait ci-dessus.

10 Mars—2ps. TH. S. KENNEDY, Greffier.

Rue de Chartres, No. 76.

Au coin de la rue Jefferson, en face du magasin de M. Vernier.

J. GAULHIAC, coiffeur, arrivant de Paris, à l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs, qu'il a apporté un assortiment de Postiches des plus nouveaux, en Perruques, Toupets, Nattes, Touffes de différents genres, et Raye de charbon, &c. Poudre égyptienne pour teindre les cheveux; aussi des Favoris. Il en garantit la bonté.

Il continuera à collectionner tous les genres de Postiches, suivant le goût des personnes. Il tient salon pour la coupe des cheveux. 14 fév.

AVIS—ATTENDU que Barthélemy Montfaucon s'est adressé à moi, à l'effet de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'encanteur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Manette Macarty, veuve de François Montfaucon, le vingt-septième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartenait, dans cette paroisse, à environ vingt arpens au bas de la ville, et de même bord, mesurant trois arpens de face sur quarante de profondeur.

Avis est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de décrire, par écrit, au secrétaire de l'Etat, dans le délai de quatre-vingt dix jours, à dater de la dernière publication de ce présent, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt-septième jour de Février 1829.

F. DERRIGNY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat.

AUX ARTS REUNIS.

LES grâces ont souvent de leurs plus beaux triomphes à des cheveux artistement arrangés; les cheveux de l'objet aimé, présente toujours à l'ami, à l'amant, à l'époux sensible, de délicieux souvenirs, l'artiste habile peut les lui varier à l'infini et multiplier ainsi ses jouissances.

A. RENOU, graveur à jour, doreur sur glace, dessinateur en cheveux &c. &c., fait sur ivoire, en cheveux et en perle, chiffres, lettres, nattes, sautoir, perruque, toupets, et toute espèce d'objets, grave à jour, étampe pour marquer le linge, les bulles de coton, caisses et barriques, fait sur verre dur, de riches bordures pour encadrements de tableaux, ainsi que de très jolies encadrements; travaux en cheveux dans les plus nouvelles manières, pour collier, bracelet, bouton de manchette, boucles d'oreilles; fait des portraits sur miniature sur verre dur et toute espèce de travaux sur papier, bois et ferblant, pour vases et boîtes de tabac, ainsi que de tout ce qui se fait de la main, au prix le plus modéré. On le trouve tous les jours, à la Bourse, de midi à deux heures.

21 fév. J. B. FAGET.

MICROSCOPE SOLAIRE. Perfectionné, de Rand.

Ce Microscope que l'on croit être supérieur à tout ce qui existe dans ce genre, sera exposé dans la salle de bal, à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le temps sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, jusqu'à la fin de cette semaine.

On présente des personnes ou même un plus grand nombre, peuvent jouir de ce spectacle au même temps.

Prix d'entrée—50 centes, les enfants moitié prix. On peut se procurer des billets aux principaux Hôtels et chez les Cafés, ainsi que dans les Cafés voisins de la Salle.

18 mars.

Le Bureau du Directeur des LOTERIES des Eglises Catholiques de St. Martinville et des Natchitoches est maintenant dans la maison neuve de M. C. Conté, tout près du café de l'Encap.

J. B. FAGET.

Le tirage de la 32me. Classe de la Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE de Saint Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle-Orléans, Mercredi, 15 d'Avril 1829.

18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

Le tirage de la 5me. Classe de la Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches, aura lieu à la Nlle-Orléans, le Samedi 9 Mai 1829.

18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

UN cabellero récemment arrivé de Madrid, en Espagne, qui pose les liliens, Anglais, Français, Espagnol et Italien y que ha sido empleado en el comercio y en la diplomacia, desea colocarse en un establecimiento de comercio, o servir de secretario a un caballero, que pasará a otro punto de la America a Egipto.

Por informes particulares averiguado ocurrido al Refectorio de este periódico. 18 marzo.

GOUVERNEUR DE LA PAROISSE de la paroisse et de la ville de la Nouvelle-Orléans, 9 Mars 1829.

Présent: Honorables J. B. FAGET, J. B. FAGET, J. B. FAGET.

Il est ordonné que la cession des créanciers, à titre de plus ordonné qu'une réunion de créanciers ait lieu en l'office de W. Y. Lewis, notaire public, le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de ladite pétition, pendant ce temps toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, sont suspendues; et il est de plus ordonné que Hilaire B. Cenas, ex. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absents.—Je certifie conforme l'extrait ci-dessus.

10 Mars—2ps. TH. S. KENNEDY, Greffier.

VENTES PAR LE MARSHAL.

VENUE PAR LE MARSHAL. Robert Lewis contre Allison.

Le sé par hon. P. Smith, juge-associé, j'exposai en vente Vendredi 17 Avril prochain à midi au café St. Charles, en présence des rues St. Louis et Chartres. DEUX LOTS DE TERRE, savoir: Le lot No. 3 mesurant 51 pieds de face à la rue Apollon, sur 180 pieds de profondeur, et le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

VENTES PAR LE MARSHAL.

VENUE PAR LE MARSHAL. Robert Lewis contre Allison.

Le sé par hon. P. Smith, juge-associé, j'exposai en vente Vendredi 17 Avril prochain à midi au café St. Charles, en présence des rues St. Louis et Chartres. DEUX LOTS DE TERRE, savoir: Le lot No. 3 mesurant 51 pieds de face à la rue Apollon, sur 180 pieds de profondeur, et le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.

Le lot No. 24, mesurant 51 pieds de face à la rue Chartres, sur 180 pieds de profondeur.